
AVANT-PROPOS.

L'OUVRAGE que je présente au public m'a paru assez remarquable, pour mériter d'être traduit et accompagné de notes. Il m'a été envoyé de Berlin par l'auteur lui-même. Cet auteur est revêtu en Prusse de fonctions importantes. Attaché long-temps à la personne de M. de Hardenberg, il l'est aujourd'hui à son administration. On peut, en conséquence, regarder ce qu'il publie sur les mesures et les intentions de ce ministre, comme ayant un caractère officiel. C'est sous ce rapport que cet ouvrage est curieux à lire.

Je certifie son authenticité. J'atteste également la fidélité de la traduction, bien qu'abrégée. Je n'ai retranché que quelques détails, pour la plupart financiers, qui, particuliers à la Prusse, n'auraient eu pour nous qu'un faible intérêt. Ces retranchemens ont occasioné

quelquefois des transpositions dans certaines parties ; mais le sens du livre entier est resté le même. Il n'y a pas dans la traduction une seule idée qui ne se trouve dans l'original ; et je prends l'engagement de produire la phrase allemande, si l'on révoque en doute la phrase française (1).

(1) On sera convaincu du scrupule avec lequel je me suis interdit toute altération, quand on lira quelques passages sévères contre un homme dont j'ai désapprouvé le système et fui le gouvernement durant douze années, mais contre lequel, puisque j'ai consenti à me réunir à son administration en 1815, aucun mot injurieux ne peut m'échapper. Le même scrupule de fidélité à l'original m'a fait une loi de laisser dans le texte les expressions de joie dictées à l'auteur allemand par les succès de ses compatriotes, et la délivrance de sa patrie, affranchie du joug étranger. Bien que nous lui eussions imposé ce joug, je crois que nous sommes assez raisonnables d'une part, assez généreux de l'autre, pour trouver cette joie juste et naturelle. Nos armées ont vaincu l'Europe, parcequ'ayant à la combattre, elles devaient la vaincre ; mais aujourd'hui la paix des peuples est rétablie, l'alliance des peuples se forme, et chacun reconnaît à son voisin des droits égaux à ceux qu'il réclame. Cette reconnaissance mutuelle servira désormais de base au nouveau droit public, à ce droit public populaire, garant de l'indépendance et de la liberté extérieure des nations. Graces au ciel, cette vérité, profondément gravée dans

J'ai dit que cet ouvrage était curieux à lire, et voici pourquoi.

La Prusse vient d'entrer, comme l'on sait, dans la coalition des rois contre les peuples. En adhérant aux décisions du congrès de Laybach, elle s'est déclarée, ainsi que ses illustres alliés, contre les constitutions de Naples et d'Espagne : les bataillons prussiens font partie de cette réserve destinée à marcher avec les cosaques, chargés d'étouffer les germes du système représentatif, et de punir les peuples qui osent demander à leurs monarques de leur reconnaître des droits constitutionnels.

Dans le même instant, on ~~publie~~^{compte} à Berlin une apologie du premier ministre, et cette apologie est destinée à prouver, que ce ministre a reconnu de bonne heure, *qu'il serait insensé de*

tous les esprits, a déjà surmonté les haines et dissipé les ressentimens. Les héroïques Espagnols qui combattaient contre la France à Talavera et à Salamanque, voient aujourd'hui dans leurs adversaires d'alors, des amis, des alliés, des hommes associés à eux par leurs intérêts et par leurs vœux pour la monarchie constitutionnelle.

se mettre en lutte contre les principes de la révolution française en 1789; que cette révolution était légitime dans son origine, parcequ'elle était conforme aux vœux et aux besoins de la civilisation; qu'une représentation nationale, des assemblées publiques, discutant les lois en pleine liberté, un pouvoir royal choisissant des ministres, et ces ministres répondant de tous les actes de l'administration sont une nécessité de l'époque actuelle; que la révolution d'Espagne a prouvé qu'un peuple obtenait facilement une constitution, quand l'opinion était mûre, et que les gouvernemens européens n'ont rien de mieux à faire que d'imiter l'assemblée constituante dans ses décrets sur les exemptions de la noblesse, les droits seigneuriaux et féodaux, les jurandes et maîtrises, la sécularisation et l'emploi des propriétés ecclésiastiques, la suppression de tout régime prohibitif, en essayant toutefois d'introduire ces changemens avec précaution, et d'échapper aux secousses qui n'accompagnent que trop souvent les victoires de l'opinion long-temps contrariée.

Certes, ce phénomène est intéressant, et

l'explication peut en être utile. Si de pareils principes étaient professés par quelque publiciste solitaire, agitant dans sa retraite des théories sans application, ou par un jeune ministre, ardent, ambitieux, espérant fonder sur les opinions nouvelles sa fortune et sa gloire, la chose serait simple. La méditation conduit naturellement à ces résultats, et l'ambition, pour peu qu'elle soit généreuse, se plaît à marcher avec le siècle. Mais que cette profession de foi se publie avec l'autorisation, et l'on pourrait dire au nom d'un homme d'état mûri dans l'administration des affaires, et respirant depuis quarante années l'atmosphère des cours, ce fait démontre que tout ce qui réfléchit aujourd'hui, tout ce qui n'est pas dépourvu de lumières et d'intelligence, sent la nécessité de suivre l'espèce humaine dans la route qu'elle s'est tracée et dont rien ne saurait la détourner.

Les exceptions qu'on remarque à cette règle dans quelques cabinets de l'Europe, tiennent à ce que ces cabinets sont dominés par les

élèves d'un conquérant dont on voudrait à-la-fois proscrire la mémoire et pratiquer les maximes. Nourris à l'école d'un despote habile, parés de ses cordons, et comblés de ses faveurs, ils ont emprunté de lui ce qui l'a perdu, son mépris des hommes, sans considérer que ce mépris avait, sinon pour excuse, du moins pour prétexte, des facultés immenses, et que ces facultés immenses ne l'ont pas sauvé. Le pouvoir absolu dont il s'emparait par la conquête, ils pensent le dérober par l'intrigue. Les chaînes dont il chargeait le monde vaincu, ils veulent les imposer au monde trompé. Ce qu'il faisait en plein jour et avec audace, ils l'essaient sous terre et par la surprise. Ce sont des taupes qui se croient héritières d'un lion.

Leurs tentatives seront inutiles, lors même qu'elles obtiendraient un succès partiel, lors même que, sous le poids de la force aveugle et brutale dont ils disposent encore, quelques peuples seraient écrasés. L'esprit qu'ils se flattent d'étouffer réagit de toutes parts. L'ouvrage

qu'on va lire en est une preuve entre mille prouvés ; car cet ouvrage est un symptôme de l'esprit public dans une contrée qu'on nous présente sans cesse comme ennemie des doctrines libérales, et prête à lancer contre nous ses bataillons.

Le genre humain est divisé en deux parts très inégales. D'un côté se rangent les privilégiés, les courtisans, et ceux des membres du clergé qui, comme le dit l'auteur allemand, veulent une religion sacerdotale, au lieu de ce culte intime et pur qui parle au cœur de l'homme. De l'autre sont les peuples et les armées.

C'est en vain qu'on espère aujourd'hui séparer l'armée du peuple. Les soldats ne sont plus un ramas de vagabonds, rassemblés de tous les coins de la terre, n'ayant de patrie que leurs casernes, de fortune que leur paie : fils et frères de propriétaires, sortis des rangs des citoyens, ne quittant que pour un temps limité l'héritage paternel, ils ont la perspective de redevenir citoyens eux-mêmes. La loi commune, les liber-

tés nationales, sont leur patrimoine : car c'est à l'abri de cette loi, et protégés par ces libertés, qu'ils auront à vivre. L'opinion publique d'une nation sera toujours désormais le type de celle de son armée.

De la sorte, une minorité faible et impuissante lutte contre une immense et forte majorité.

Je veux toutefois concéder aux sectateurs des institutions anciennes tout ce qu'ils peuvent prétendre. Je leur accorde que cette minorité, exigüe par elle-même, s'accroît des hommes timides, qui voient dans les améliorations des germes de désordre, des hommes égoïstes qui n'aperçoivent pas l'intime liaison de leur intérêt privé et des garanties publiques, enfin d'une classe bien plus respectable, mais que les désastres des troubles civils ont remplie d'horreur pour les révolutions.

Il restera toujours de l'autre côté la portion active, animée, et par là même puissante de la société; celle que la force de l'âge, le besoin du

progrès , le sentiment profond de ses droits disposent à préférer à une servitude paisible une orageuse liberté. Cette portion, qui, en dernier ressort, dispose de la destinée, se recrute encore chaque jour de la génération qui s'élève, génération qui a toute l'énergie que lui donnent à-la-fois l'étude des beaux siècles de l'antiquité, la jeunesse, et, si l'on veut, l'inexpérience. Elle n'a pas été froissée comme nous. Les maux que nous avons soufferts ne sont pour elle que de l'histoire. L'esclavage lui semble le pire des maux.

Cette opinion, poussée à l'excès, peut être une erreur : nous la qualifierions volontiers ainsi, nous que l'âge a commencé d'affaiblir, et dont les cheveux blanchissent ; nous dont le cœur bat avec moins de vitesse, et dont le sang coule avec peine et lenteur. Toutefois, avant de prononcer cet arrêt, descendons franchement au fond de notre ame : demandons-nous si nous ne sommes pas plus froids pour les libertés du monde, parceque déjà le monde menace de

nous échapper, parcequ'il est la conquête d'une race nouvelle, et si la prudence des vieillards n'est point quelquefois un triste mélange de détachement et de paresse, d'impuissance et d'envie.

Je le crains, à vrai dire, et dans cette crainte, je pense qu'il faut lutter avec persistance contre ces dégradations de l'âge, nourrir en soi les émotions généreuses qu'excitaient jadis de nobles pensées, et ne pas abjurer l'indignation primitive qui repoussait les dogmes serviles. C'est ainsi que ce qu'il y a de bon dans notre nature pourra survivre et triompher.

Au reste, de quelque côté que soit la raison, dans ce combat entre la décrépitude et la jeunesse, entre ce qui fut et ce qui doit être, les choses ne changeront pas. Chaque génération qui en remplace une autre veut avoir sa part d'influence et contribuer au perfectionnement. Chaque génération qui s'avance est l'alliée naturelle de l'innovation, et grossissant toujours, dans sa marche contre une génération qui tou-

jours s'affaiblit, elle doit vaincre en définitive les débiles auxiliaires d'un temps qui n'est plus.

Placée heureusement hors de la mêlée et dans une sphère supérieure à la lutte de deux genres d'intérêts inconciliables, se trouve la royauté, appelée dans ce moment solennel, à choisir son caractère. Elle peut être oppressive, violente, et menacée, ou tutélaire, équitable et chérie.

Si les gouvernemens se rallient à la majorité, ils n'auront rien à craindre. La liberté n'a besoin pour être calme que d'être assurée. Le pouvoir et la liberté étant d'accord seraient inexpugnables. L'instinct du peuple est parfait quand les questions sont simples. Il sait très bien quand l'autorité est du parti de ses intérêts, et alors il est impossible à la calomnie de lui rendre odieuse cette autorité.

Le peuple sera donc toujours l'allié du pouvoir, si le pouvoir est de bonne foi. Mais l'hypocrisie met le peuple en garde, la duplicité lui semble une insulte, le manque de parole le révolte.

Deux routes sont ouvertes aux gouvernemens européens. Ils peuvent, soulevant contre la civilisation les restes de la barbarie, retarder peut-être par un dernier effort l'émancipation de l'espèce humaine. Elle s'en vengera tôt ou tard. Ils peuvent aussi, plus éclairés sur leurs intérêts, trouver leur salut dans la raison des peuples. Cette raison les servira mieux que les intrigues de leurs diplomates, les adulations de leurs courtisans, les sophismes de leurs écrivains et leurs phalanges armées, dangereux instrumens qui ont tant de fois réagi contre leurs maîtres.

P. S. Pendant que cet ouvrage était à l'impression, les nouvelles de la défaite des Napolitains sont parvenues à Paris; elles m'ont paru ne devoir rien changer à l'expression de mon opinion, puisqu'elles n'ont fait qu'ajouter à la vivacité de mes sentimens. L'Italie peut être privée durant quelque temps d'une constitution libre; elle finira par l'obtenir: la force a triomphé; qu'est-ce que cela prouve? Les droits sont ajournés; les principes et les vœux restent les mêmes.